



Federation for **ED**ucation in **EU**rope  
Fédération Européenne Des Ecoles

# Bachelor européen

Qualité, Sécurité,  
Environnement

[www.fede.education](http://www.fede.education)  
version 0220





## La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION</b>	<b>5</b>
Contexte	5
Objectifs et compétences	5
Perspectives d'emploi	6
VAE – Validation des Acquis de l'Expérience	6
Bibliographie	7
<b>UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS</b>	<b>8</b>
<b>ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE</b>	<b>9</b>
<b>UC D31</b>	<b>11</b>
Expertise professionnelle	11
A. Formation	11
B. Évaluation	17
C. Coefficient et crédits ECTS	17
<b>UC D32</b>	<b>18</b>
Epreuve Professionnelle de Soutenance	18
A. Objectifs	18
B. Stage ou Projet tutoré	18
C. Évaluation	18
D. Coefficient et crédits ECTS	22
<b>UC B31</b>	<b>24</b>
Langue Vivante Européenne 1	24
A. Objectif	24
B. Formation	24
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	25
D. Évaluation	25
E. Coefficient et crédits ECTS	27
<b>UC A2</b>	<b>29</b>
Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	29
A. Objectifs	29
B. Formation	29
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	31
D. Évaluation	31
E. Coefficient et crédits ECTS	31
<b>UC A3</b>	<b>32</b>
Le management interculturel et les ressources humaines	32
A. Objectifs	32
B. Formation	32
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	35
D. Évaluation	35
E. Coefficient et crédits ECTS	35

### LEXIQUE

**UC** : Unité Capitalisable

**UE** : Unité d'Enseignement

**ECTS** : Le terme ECTS signifie *European Credits Transfer System* en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits

**CECRL** : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

**LV** : Langue Vivante

## PRESENTATION

### Contexte

Pour répondre à ses enjeux internes et externes de performance et de développement, l'entreprise d'aujourd'hui, quels que soient son secteur et son type, doit pouvoir en interne mobiliser ses forces et maîtriser ses faiblesses pour évoluer dans un contexte externe constitué d'opportunités et de menaces.

En outre, fournir des produits et services conformes aux exigences des clients, et accroître la satisfaction des clients (Qualité), améliorer la santé et la sécurité au travail des travailleurs et des entreprises extérieures, et éliminer les dangers et réduire les risques (Sécurité), et protéger l'environnement des impacts des activités, y compris prévenir toute pollution (Environnement), sont des préoccupations de toute entreprise à développement durable.

La nécessaire démarche stratégique de l'entreprise peut ainsi être structurée et conduite à l'aide des systèmes de management d'entreprise, en particulier des domaines Qualité, Sécurité et Environnement couverts par les référentiels universels ISO (Organisation Internationale de Normalisation).

Le Bachelor Européen Qualité Sécurité Environnement forme les futurs professionnels en charge de la définition, de la mise en œuvre et de l'amélioration des systèmes de management d'entreprise des domaines Qualité, Sécurité et Environnement.

### Objectifs et compétences

- Connaître les normes de référence (ISO 9001, ISO 45001, ISO 14001, ...) et les principes associés (approche processus, amélioration, ...)
- Participer à l'analyse stratégique de l'entreprise (parties intéressées, enjeux internes et externes,...)
- Contribuer au pilotage de l'entreprise (politique, objectifs, indicateurs, valeurs cibles, ...)
- Maîtriser les méthodes et outils d'analyse des risques, dans les trois domaines Qualité Sécurité Environnement
- Maîtriser les outils-types utilisés dans le cadre d'un système de management (tableau de bord, analyse des causes, ...)
- Participer / Connaître le contexte / Connaître la méthodologie des audits internes à valeur ajoutée, dans les trois domaines Qualité Sécurité Environnement
- Pouvoir mener une entreprise à la certification selon les référentiels Qualité Sécurité Environnement
- Comprendre la responsabilité sociale de l'entreprise, ses enjeux et les opportunités qu'elle représente pour l'organisation
- Maîtriser la méthodologie de mise en place d'une démarche RSE

### Perspectives d'emploi

Détenir un Bachelor européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

Le Bachelor européen Qualité Sécurité Environnement prépare les futurs professionnels des écoles FEDE aux fonctions de :

- Relais Qualité Sécurité Environnement
- Auditeur(trice) interne Qualité Sécurité Environnement
- Formateur(rice) occasionnel Qualité Sécurité Environnement
- Assistant(e) Qualité Sécurité Environnement
- animateur(rice) Qualité Sécurité Environnement
- Chargé(e) de Qualité Sécurité Environnement
- animateur d'une démarche ISO 26000
- Chargé(e) de projet RSE
- Chef de projet HSE
- Chef de projet environnement et développement durable

À terme

- Responsable Qualité Sécurité Environnement
- Cadre animateur - formateur - conseiller en environnement
- Responsable Qualité et Développement Durable
- Responsable management intégré QHSE
- Directeur Qualité et Développement Durable
- Consultant prévention des risques

### VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire pour toute personne souhaitant obtenir une certification en validant son expérience sans nécessairement suivre une formation. Une seule condition : avoir au moins 1 an d'expérience en lien direct avec la certification choisie.

Le Bachelor européen Qualité Sécurité Environnement est accessible par la VAE.

La VAE demandant une réflexion et un travail personnel important, il est essentiel de bien constituer le dossier qui démontrera l'expérience et les compétences du demandeur. La FEDE propose un accompagnement personnalisé.

### Bibliographie

#### QSE :

- Frédéric Paris, Jean-Marc Gandy, *Établir mes documents ISO 9001 version 2015 : le couteau suisse de la qualité*, La Plaine Saint-Denis : AFNOR Éditions, 2016
- Jean-Paul Louisot, *Gestion des risques*, La Plaine Saint-Denis : AFNOR, 2014
- Claude Pinet, *10 clés pour réussir sa certification QSE : ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OHSAS 18001*, La Plaine Saint-Denis : AFNOR, 2015
- Bernard Tanous, *Produire et manager par les processus : méthodes et outils : conception, production, management, pilotage*, La Plaine Saint-Denis : Afnor éditions, 2016
- Loetitia Vaute, Marie-Paule Grevêche, *Au cœur de l'ISO 14001:2015 : le système de management environnemental au centre de la stratégie*, La Plaine Saint-Denis : AFNOR, 2015
- Christian Vermeulin, Frédéric Vermeulin, *Comprendre et entreprendre une démarche RSE: la responsabilité sociétale pour tous les entrepreneurs*, La Plaine Saint-Denis : Afnor éd., 2012

#### RSE :

- Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée, *La responsabilité sociale d'entreprise*, Paris : la Découverte, 2016
- Olivier Dubigeon, *Piloter un développement responsable : quels processus pour l'entreprise ?* Paris : Ed. Maxima Laurent du Mesnil ; 2015
- Kinvi Logossah, Chantal Hervieux, Bouchra M'Zali, *La responsabilité sociale des entreprises : pratiques et impacts*, Paris : Éditions Publibook, 2014
- CERES, organisme à but non lucratif prônant le leadership en matière de développement durable. [En ligne]. Disponible sur : [www.ceres.org](http://www.ceres.org)
- NOVETHIC, L'accélérateur de transformation durable du Groupe Caisse des Dépôts. [En ligne]. Disponible sur : [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)
- ORSE, L'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. [En ligne]. Disponible sur : [www.orse.org](http://www.orse.org).
- UNGLOBALCOMPACT, United Nation Global Compact. [En ligne]. Disponible sur : [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)

## UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS

	Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique
Épreuves obligatoires	<b>UE D</b> UC D31	Expertise professionnelle	350 à 400 h
	UC D32	Stage ou projet tutoré	12 semaines
	<b>UE B</b> UC B31*	Langue vivante européenne 1 <i>Utilisateur indépendant</i>	80 à 100 h
	<b>UE A</b> UC A2	Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	40 à 60 h
	UC A3	Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	40 à 60 h
Épreuves facultatives	UC B32*	Langue vivante 2 <i>Utilisateur indépendant</i>	
	UC B33*	Langue vivante 3 <i>Utilisateur indépendant</i>	

\* Le référentiel d'examens est commun pour toutes les langues vivantes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1 (UC B31), langue vivante 2 (UC B32) ou langue vivante 3 (UC B33).

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- Langues vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.



## ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE

Bachelor européen Qualité Sécurité Environnement				Temps plein, temps partiel, alternance		Formation tout au long de la vie	
Épreuves	U.C.	ECTS	Coeff.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
D3 Expertise Professionnelle	D31	21	7	Épreuve professionnelle écrite	6h00	Épreuve professionnelle écrite	6h00
	D32	21	6	Entretien professionnel	0h30	Entretien professionnel	0h30
B31 Langue Vivante Européenne 1	B31.1	6	2	Écrit	1 h	Écrit	1 h
	B31.2	6	2	Oral	45min	Oral	45min
A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	A2	3	1	QCM en ligne	40 min	QCM en ligne	40 min
A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	A3	3	2	QCM en ligne	40 min	QCM en ligne	40 min
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>20</b>				
Epreuves facultatives	B32 Langue Vivante 2	B32	6	Écrit + Oral	105 min	Écrit + Oral	105 min
	B33 Langue Vivante 3	B33	6	Écrit + Oral	105 min	Écrit + Oral	105 min

Pour les épreuves facultatives, les points au-dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.

**UE D**

Expertise  
Professionnelle

## UC D31

## Expertise professionnelle

## A. Formation

L'unité capitalisable D31 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Expertise professionnelle** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 350 à 340 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Connaissance de l'entreprise (40 à 50 h)</b>	
<b>1. Économie d'entreprise</b>	<i>Appréhender l'entreprise comme un système complexe formé des fonctions suivantes : stratégique, approvisionnement, R&amp;D, production, commerciale, comptable</i> <i>Comprendre les interactions entre les différentes fonctions de l'entreprise</i> <i>Comprendre les équilibres financiers de l'entreprise</i>
<b>2. Gestion de production</b>	<i>Être initié aux principaux concepts et outils de gestion de production</i> <i>Être sensibilisé à l'identification des problèmes dans le domaine des opérations, de la production à la prise de décision dans ce domaine et surtout à l'impact de telles décisions sur l'ensemble du système de gestion de production, sur les systèmes au sein de l'entreprise</i> <i>Savoir observer les systèmes qualité sécurité environnement mis en place</i>
<b>3. Visite d'entreprise</b>	<i>Savoir observer les systèmes qualité sécurité environnement mis en place</i> <i>Savoir analyser les forces et faiblesses des systèmes observés</i> <i>Développer le sens critique</i>
<b>Notions de qualité – santé et sécurité au travail – environnement en entreprise (70 à 80 h)</b>	
<b>1. Notions de qualité</b> • Concept de Qualité - Histoire et évolution de la notion de Qualité - Définitions et vocabulaires associés (ex : qualité ; non-qualité; ...) - Intérêts et finalités  • Fonction Qualité - Rôles, missions et responsabilités - Compétences	<i>Acquérir les bases du concept de Qualité en termes d'histoire, évolution, définitions, vocabulaires, intérêts et finalités</i>  <i>Appréhender la fonction Qualité en entreprise en termes de rôles, missions, responsabilités et compétences</i>
<b>2. Notion de santé et sécurité au travail</b> • Concept de Santé et Sécurité au Travail - Histoire et évolution de la notion de Santé et - Sécurité au Travail	<i>Acquérir les bases du concept de Santé et Sécurité au Travail en termes d'histoire, évolution, définitions, vocabulaires, intérêts et finalités</i>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitions et vocabulaires associés (ex : danger ; risque ; ...)</li> <li>- Intérêts et finalités</li> <li>• Règlementation Santé et Sécurité au Travail en entreprise</li> <li>- Droits relatifs à la Santé et la Sécurité au Travail des niveaux international, communautaire, national et local</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : principes généraux de prévention ; formation sécurité ; évaluation des risques ; gestion des entreprises extérieures ; comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ; ...)</li> <li>• Risques Santé et Sécurité au Travail</li> <li>- Risques (ex : manutention mécanique ; bruit ; travail en hauteur ; amiante ; ...)</li> <li>- Mesures de maîtrise des risques</li> <li>• Fonction Santé et Sécurité au Travail</li> <li>- Rôles, missions et responsabilités</li> <li>- Compétences</li> </ul> <p><b>3. Notions d'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept d'Environnement</li> <li>- Histoire et évolution de la notion d'Environnement</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Intérêts et finalités</li> <li>• Règlementation Environnement en entreprise</li> <li>- Droits relatifs à l'Environnement des niveaux international, communautaire, national et local</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : installations classées pour la protection de l'environnement, qualité de l'air, transport des matières dangereuses, gestion des déchets, ...)</li> <li>• Fonction Environnement</li> <li>- Rôles, missions et responsabilités</li> <li>- Compétences</li> </ul>	<p><i>Connaître en global la réglementation Santé et Sécurité au Travail en entreprise des différents niveaux (international, communautaire, national et local) et les principales thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Maîtriser les risques professionnels génériques et les principales mesures de maîtrise associées</i></p> <p><i>Appréhender la fonction Santé et Sécurité au Travail en entreprise en termes de rôles, missions, responsabilités et compétences</i></p> <p><i>Acquérir les bases du concept d'Environnement en termes d'histoire, évolution, définitions, vocabulaires, intérêts et finalités</i></p> <p><i>Connaître en global la réglementation Environnement des différents niveaux (international, communautaire, national et local) et les principales thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Appréhender la fonction Environnement en entreprise en termes de rôles, missions, responsabilités et compétences</i></p>
<p><b>Normes Qualité- Santé et Sécurité au travail – Environnement de référence (100 à 110 h)</b></p>	
<p><b>1. Généralités et principes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralités sur les normes</li> <li>- Normes de niveaux ISO, EN, NF et sectoriel</li> <li>- Structure universelle des normes ISO</li> <li>- Certification du système de management</li> <li>- Intégration du système de management</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêts et finalités</li> <li>• Principes du management (de la Qualité)</li> <li>- Orientation client</li> <li>- Leadership</li> <li>- Implication du personnel</li> <li>- Approche processus (et approche par les risques)</li> <li>- Amélioration (continue)</li> <li>- Prise de décision fondée sur des preuves</li> <li>- Gestion des relations avec les parties intéressées</li> </ul> <p><b>2. Analyse des normes par référentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Norme ISO 9001:2015 - Systèmes de Management de la Qualité</li> <li>- Histoire et évolutions des normes de Qualité</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Énoncé des exigences</li> <li>- Étapes de la mise en œuvre de la norme</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Norme ISO 45001:2018 - Systèmes de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail</li> <li>- Histoire et évolutions des normes de Santé et Sécurité au Travail</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Énoncé des exigences</li> <li>- Étapes de la mise en œuvre de la norme</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Norme ISO 14001:2015 - Systèmes de Management de l'Environnement</li> <li>- Histoire et évolutions des normes d'Environnement</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Énoncé des exigences</li> <li>- Étapes de la mise en œuvre de la norme</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche par secteur d'activité</li> <li>- Secteur agro-alimentaire</li> <li>- Secteur des transports</li> <li>- Secteur sanitaire</li> </ul> <p><b>3. Analyse des normes par thème : approche transversale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte de l'organisme</li> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : analyse stratégique, besoins et attentes des parties intéressées, approche processus, ...)</li> </ul>	<p><i>Acquérir les généralités sur les normes en termes de niveaux (hiérarchisation), structure, certification, intégration, intérêts et finalités</i></p> <p><i>Maîtriser les sept principes du management de la Qualité</i></p> <p><i>Acquérir les bases de la norme ISO 9001:2015 en termes d'histoire, évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Maîtriser en global les exigences de la norme et les étapes de la mise en œuvre</i></p> <p><i>Acquérir les bases de la norme ISO 45001:2018 en termes d'histoire, évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Maîtriser en global les exigences de la norme et les étapes de la mise en œuvre</i></p> <p><i>Acquérir les bases de la norme ISO 14001:2015 en termes d'histoire, évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Maîtriser en global les exigences de la norme et les étapes de la mise en œuvre</i></p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leadership <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : consultation et participation des travailleurs, ...)</li> </ul> </li>   <li>• Planification <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : risques et opportunités, analyse des risques, planification des actions et des modifications, cycle de vie, ...)</li> </ul> </li>   <li>• Support <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : connaissances organisationnelles, informations documentées, ...)</li> </ul> </li>   <li>• Réalisation des activités opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : maîtrise des processus, produits et services fournis par des prestataires externes, pilotage du changement, acquisition de biens et de services, ...)</li> </ul> </li>   <li>• Évaluation des performances <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : analyse et évaluation, évaluation de la conformité, ...)</li> </ul> </li>   <li>• Amélioration <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolutions des exigences</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Détail des exigences</li> <li>- Thématiques spécifiques (ex : changement par rupture ou innovation, maîtrise des événements indésirables, ...)</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Appréhender les référentiels par secteur d'activité tel qu'agro-alimentaire, transport et sanitaire</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre §4. Contexte de l'organisme en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i>  <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre Leadership en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i>  <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre Planification en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i>  <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre Support en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i>  <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre Réalisation des activités opérationnelles en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i>  <i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i>  <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre §9. Évaluation des performances en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i></p>
---	---

	<p><i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i> <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Acquérir les bases du chapitre Amélioration en termes d'évolutions, définitions et vocabulaires</i> <i>Comprendre dans le détail les exigences des normes</i> <i>Maîtriser les thématiques spécifiques</i></p>
<b>Outils du management Qualité – Santé, Sécurité au travail – Environnement (100 à 110 h)</b>	
<p><b>1. Outils-type de management</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils-types de management <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de projet</li> <li>- Conduite d'une réunion ou d'une formation</li> <li>- Réunions de brainstorming</li> <li>- Objectifs SMART</li> </ul> </li> <li>• Outils-types d'analyse et de résolution de problèmes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions QQQQCP</li> <li>- Diagramme d'Ishikawa ou 5/7 M</li> <li>- Six Sigma Improvement ou méthode DMAIC</li> <li>- Arbre des causes</li> <li>- Diagramme de Pareto</li> <li>- AMDEC</li> <li>- Démarche 5 S</li> </ul> </li> </ul> <p><b>2. Outils d'analyse stratégique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisme et son contexte <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des enjeux externes et internes</li> <li>- Analyse PESTEL</li> <li>- 5 Forces de Porter</li> <li>- Analyse SWOT</li> </ul> </li> <li>• Besoins et attentes des parties intéressées <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des parties intéressées externes et internes</li> <li>- Enquête de satisfaction</li> </ul> </li> </ul> <p><b>3. Outils de management des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO 31000 - Principes et lignes directrices pour le management du risque <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des exigences des normes QSE de référence en matière de management des risques</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Énoncé des exigences de l'ISO 31000</li> </ul> </li> <li>• Étapes du management des risques <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification</li> <li>- Analyse</li> <li>- Évaluation</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Maîtriser les outils-types de management</i></p> <p><i>Maîtriser les outils-types d'analyse et de résolution de problèmes</i></p> <p><i>Maîtriser les outils d'analyse stratégique dédiés à l'organisme et son contexte</i></p> <p><i>Maîtriser les outils d'analyse stratégique dédiés aux parties intéressées</i></p> <p><i>Acquérir les bases de la norme ISO 31000 dédiée au management du risque</i></p> <p><i>Maîtriser les étapes de la mise en œuvre du management des risques</i> <i>Réaliser une analyse des risques</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement</li> <li>- Surveillance et revue</li> </ul> <p><b>4. Audit interne Qualité – Santé, Sécurité au travail - Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO 19011 - Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management</li> <li>- Rappel des exigences des normes QSE de référence en matière d'audit interne</li> <li>- Définitions et vocabulaires associés</li> <li>- Énoncé des exigences de l'ISO 19001</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étapes de l'audit interne</li> <li>- Déclenchement</li> <li>- Préparation</li> <li>- Réalisation</li> <li>- Rapport</li> <li>- Suivi</li> </ul>	<p><i>Acquérir les bases de la norme ISO 19001 dédiée à l'audit des systèmes de management</i></p> <p><i>Maîtriser les étapes de la mise en œuvre de l'audit interne</i> <i>Réaliser un audit interne</i></p>
<b>Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (40 à 50 h)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la RSE</li> <li>- Développement durable, Entreprise responsable</li> <li>- Parties prenantes : identification, dialogue</li> <li>- Responsabilité extra-financière des organisations</li> <li>- Cycle de vie des produits. Économie circulaire</li> <li>- ISR : Investissement Socialement Responsable</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre et piloter une démarche RSE</li> <li>- Cartographie des parties prenantes et des enjeux prioritaires. Diagnostic.</li> <li>- Mise en place d'un système de management. Déploiement de l'ISO 26000 ou autres outils associés labels, référentiels privés, principes directeurs et lignes directrices (de l'OCDE, Global Compact, GRI, Label Lucie ...)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations et conditions de travail</li> <li>- Qualité de vie au travail (QVT), bien-être au travail</li> <li>- Harcèlement sexuel et moral, burn-out,</li> <li>- Égalité Homme-Femme, Lutte contre les discriminations</li> </ul>	<p><i>Connaître les bases conceptuelles et courants de pensées à l'origine de la RSE, appréhender l'écosystème de la RSE, comprendre les opportunités et les risques d'une démarche RSE</i></p> <p><i>Maîtriser l'ensemble des étapes et outils d'une démarche RSE. Norme ISO 26000, élaboration d'une stratégie RSE, indicateurs de performance, rapport extra financier</i></p> <p><i>Créer un lien entre la RH et la RSE pour promouvoir la marque employeur et instaurer le dialogue social, et accroître la performance et l'engagement des collaborateurs</i></p>



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits humains <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions OIT, Déclaration universelle des droits de l'homme</li> <li>- Devoir de vigilance</li> </ul> </li> <li>• La loyauté des pratiques et Gouvernance Égalité et parité dans les conseils d'administration <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éthique et déontologie (chartes, codes)</li> <li>- Corruption, fraude fiscale</li> </ul> </li> <li>• Dimension environnementale de la RSE Empreinte carbone, Bilan GES <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan Climat</li> <li>- La Mobilité - PDE, PDIE</li> <li>- Les déchets, leur gestion, leur réduction.</li> </ul> </li> <li>• Les achats responsables et les questions relatives aux consommateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>- La RSE, levier de l'engagement de l'organisation en en faveur des communautés et du développement local</li> </ul> </li> <li>• Engagement solidaire, contribution au développement territorial. Emploi, Insertion, Mécénat.</li> <li>• Valoriser ses engagements RSE <ul style="list-style-type: none"> <li>- Greenwashing</li> <li>- Transparence. Sincérité</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Connaître les fondamentaux des Droits humains, son écosystème, la réglementation : Conventions OIT, Déclaration universelle des droits de l'homme</i></p> <p><i>Comprendre la place de l'éthique et de la déontologie dans une démarche RSE</i></p> <p><i>Contribuer à l'atténuation du changement climatique</i></p> <p><i>Connaître les fondamentaux d'une politique d'achat responsable pour contribuer à sa mise en place</i></p> <p><i>Savoir distinguer les types d'engagement sociétal et en connaître les principales caractéristiques</i></p> <p><i>Comprendre les enjeux de la communication « responsable » / Comment communiquer sur sa démarche RSE : des enjeux spécifiques</i></p>
--	---

## B. Évaluation

**Forme de l'épreuve :** Étude de cas

**Durée :** 6 heures

**Barème :** 120 points

À partir d'un cas concret, conçu à l'aide de données réelles, le candidat doit analyser des situations et résoudre des problèmes liés à la gestion de la qualité, sécurité, environnement et de la RSE. Il est confronté à un certain nombre de problèmes.

La note fait appel :

- aux qualités rédactionnelles du candidat
- à ses capacités d'analyse et de synthèse
- à la pertinence et au réalisme de ses propositions.
- globalement à sa capacité de témoigner des savoir-faire attendus d'un étudiant spécialisé dans son domaine et à son niveau

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

## C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 7 et permet de capitaliser 21 crédits ECTS.

## UC D32

### Epreuve Professionnelle de Soutenance

#### A. Objectifs

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, le stage ou projet tutoré implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale.

Le Bachelor européen réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

#### B. Stage ou Projet tutoré

##### Stage

**Durée** : 12 semaines

**Contenu** : Réalisation d'une ou plusieurs actions en rapport avec la QSE et la RSE donnant lieu à un rapport d'activité.

**Capacités attendues** : Appréhender les réalités d'une activité QSE et RSE.

Ou

##### Projet tutoré

**Durée** : ¼ du volume de la formation, hors stage

**Contenu** : Dans le cadre d'un travail individuel ou collectif, réalisation d'un mémoire retraçant l'ensemble des actions menées pour la réalisation d'une opération de QSE et RSE définie en début d'année et validée par le tuteur enseignant.

**Capacités attendues** : Mettre en œuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action de QSE et RSE.

#### C. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

#### 1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du document écrit peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié ;
- Soit des travaux plus théoriques.

##### 1.1. Le stage en entreprise

Le stage doit se dérouler pendant la scolarité. Il doit avoir une durée de 12 semaines.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles du candidat, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion au candidat de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### 1.2. L'emploi salarié

La préparation du mémoire peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle du candidat, qu'il soit salarié à temps plein ou en alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du référentiel de l'examen FEDE présenté.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de travail mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### 1.3. Les travaux théoriques

L'obtention d'un stage en entreprise doit constituer la priorité mais les candidats peuvent éventuellement, en accord avec leur établissement de formation, appuyer leur mémoire sur des travaux théoriques.

Dans ce cas, le projet de mémoire est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet.

#### 1.3.1. Contenu du projet

Ce projet peut avoir pour thème, par exemple :

- Réalisation de l'étude HACCP
- Dossier ICPE
- Étude et propositions d'action pour une réduction des consommations d'eau
- Construction de modules de formation (hygiène, sécurité au travail...)
- Mise en place et maintien de l'IFS/BRC
- Analyse ergonomique des postes et propositions d'amélioration
- Valorisation des déchets et sous-produits
- Document unique (sécurité aux postes de travail)
- Participer à la mise en place et au développement de la démarche RSE en cohérence avec les autres politiques (RH, production, sécurité, prévention...)
- Mettre en place des indicateurs et processus de contrôle de la performance de la politique RSE / développement durable et superviser l'atteinte des objectifs
- Organiser des campagnes de sensibilisation au développement durable auprès de l'ensemble du personnel (plaquettes, brochures, guides...)
- Assurer une veille et adapter la politique aux nouvelles contraintes réglementaires et normatives
- 

Dans la mesure du possible, ce projet aura une dimension européenne et sera élaboré en liaison avec une entreprise ou une organisation professionnelle où il pourrait trouver une application.

### 1.3.2. Rôle du tuteur

Le tuteur est un des enseignants du candidat. En tant que tuteur, son rôle consiste à :

- Suggérer des idées de projet ou d'étude ;
- Valider le projet et négocier avec le candidat l'évolution du projet ;
- Orienter ses recherches bibliographiques et documentaires ;
- Fournir des pistes pour mettre en place des relations avec des entreprises ou des organisations professionnelles ;
- Surveiller la qualité d'ensemble du travail fourni ;
- Participer, le cas échéant au jury d'examen.

## 2. Le rapport d'activité ou le mémoire

Le document écrit présenté par les candidats stagiaires ou salariés est un rapport d'activité. Le document écrit présenté au titre de recherches théoriques est un mémoire.

Ce document écrit constitue une partie du travail évalué par le jury. En tant que tel, il est donc un objet d'évaluation et représente 50% de la note finale.

### 2.1. Le contenu du document écrit

Le document écrit ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité du candidat ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre au candidat de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

L'organisation du document écrit est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- Introduction ;
- La demande ou la commande ;
- La problématique ;
- L'idée de départ, le projet initial ;
- Les hypothèses de recherche ;
- Les résultats attendus ;
- La méthodologie utilisée ;
- Les arguments du projet, les propositions ;
- L'évaluation, la comparaison avec d'autres projets ;
- La confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises ;
- Les résultats éventuellement obtenus ;
- Les outils de contrôle éventuellement mis en place ;
- Les avantages apportés par le projet ou l'étude.

### 2.2. Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4 ;
- Nombre de pages : de l'ordre de 40 pages (plus ou moins 20 %) hors annexes ;
- Impression recto seul ;
- Marges 2,5 cm de chaque côté ;
- Interligne 1,5 ;
- Relié.

Le rapport ou mémoire peut contenir quelques annexes essentielles qui ne doivent pas dépasser un volume maximum de 10 feuilles A4.

La provenance de ces annexes doit être clairement indiquée (document élaboré par le candidat, tiré de telle publication, fourni par l'entreprise...).

La page de titre doit comporter les mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat ;
- Numéro de candidat attribué par la FEDE ;
- Titre éventuel du rapport ou du mémoire ;
- « Examens de la FEDE » ;
- « Rapport d'activité [ou mémoire] présenté à l'épreuve professionnelle de soutenance du diplôme visé de [année] ».

Il devra contenir un sommaire au début, une bibliographie à la fin et éventuellement une table des annexes.

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations, etc.

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour le candidat.

### 2.3. Délai de fourniture du document écrit

Les rapports d'activités ou mémoires doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

## 3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel. L'épreuve dure 30 minutes. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 50% de la note finale.

### 3.1. Exposé théorique (de 10 à 15 min)

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire le candidat à « lire » son rapport ou mémoire devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

Le candidat s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données...

Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole.

Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 10 à 15 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

### 3.2. Discussion avec le jury (15 à 20 min)

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Toutefois, s'agissant de la partie « soutenance orale » de l'épreuve, le jury évaluera moins la précision et la justesse des éléments de réponse technique fournis que la capacité, de la part du candidat, à maîtriser la situation de communication, à comprendre et à traiter une objection, à organiser un discours, à convaincre...

## 4. Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

### Concernant le document écrit (50% de la note)

Capacités	Critères d'évaluation Le candidat devra être capable de :
1. Aptitude du candidat à communiquer par écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'exprimer par écrit en respectant les règles de style et l'orthographe de sa langue</li> <li>• Avoir une pensée claire</li> <li>• Organiser sa pensée selon un plan organisé et explicite</li> <li>• Répondre aux exigences de présentation et de contenu qui sont définies dans le référentiel de l'épreuve</li> </ul>
2. Capacité à élaborer une pensée construite sur des problèmes techniques liés au monde de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les aspects techniques abordés dans le mémoire et faire preuve d'une véritable autonomie dans les domaines concernés</li> </ul>
3. Capacité à témoigner des compétences professionnelles et savoir-faire attendues d'un étudiant spécialisé dans son domaine et conforme à son niveau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer son savoir-faire professionnel dans un contexte technique lié à sa spécialité et conforme au niveau visé</li> </ul>

### Concernant la soutenance (50% de la note)

Capacités	Critères d'évaluation Le candidat devra être capable de :
1. Aptitude du candidat à communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montrer une présentation générale correcte s'exprimer par oral correctement et clairement</li> <li>• Organiser ses idées</li> <li>• Maîtriser le déroulement de l'épreuve, gérer son temps</li> <li>• Choisir ses arguments</li> <li>• Convaincre</li> <li>• Faire preuve d'écoute active</li> </ul>
2. Capacité à tirer parti, pendant l'exposé et la discussion, de documents de travail professionnels (documentations, catalogues, réalisations personnelles, annexes diverses)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser parfaitement les documents qu'il apporte</li> <li>• Être à l'aise dans la présentation et l'utilisation de ces documents en tant qu'appui de la communication orale (ce n'est pas la qualité en elle-même des documents qui est évaluée)</li> </ul>
3. Capacité à porter un jugement objectif sur la teneur et le résultat de l'étude ou du projet tutoré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre de la distance et mesurer l'intérêt et le bénéfice personnel et professionnel qu'il a tiré de ses recherches, investigations et contacts avec les entreprises</li> </ul>

## D. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 6 et permet de capitaliser 21 crédits ECTS.

**UE B**

Langue Vivante  
Européenne

## UC B31

## Langue Vivante Européenne 1

## Utilisateur indépendant – Niveau B1 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1 (UC B31), langue vivante 2 (UC B32) ou langue vivante 3 (UC B33).

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatives)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

**A. Objectif**

Acquérir le niveau B1 écrit et oral de maîtrise d'une langue européenne.

**B. Formation**

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 100 heures.

**Utilisateur Indépendant, Niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe**

Écouter	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs... Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
Lire	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
Prendre part à une conversation	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Écrire	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.



### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

### D. Évaluation

#### UC B31.1 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve écrite)

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

Durée : 1 heure

#### 1. Compréhension écrite

Étude de deux textes de 150 à 250 mots accompagnés de questions écrites.

1er texte : 4 questions

2ème texte : 4 questions

Total : 8 questions

#### 2. Connaissances lexicales et grammaticales

Questionnaire de connaissances lexicales et grammaticales (portant sur les textes et/ou sur les thèmes du programme).

Lexique : 12 questions

Grammaire : 12 questions

Total : 24 questions

Les réponses à ces 32 (8 + 24) questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

#### 3. Courrier

Rédaction d'un courrier (lettre, fax, mail ou mémo) dans la langue étrangère choisie par le candidat à partir d'un canevas fourni dans cette même langue étrangère, éventuellement en réaction à un document fourni dans l'énoncé (publicité, offre d'emploi, courrier).

Il s'agit essentiellement de tester les capacités de l'étudiant à rédiger et à élaborer une réponse correcte et logique en utilisant des « phrases simples visant à satisfaire des besoins simples et concrets ».

Nombre de mots : de 100 à 150 ; la présentation ne fera pas l'objet de notation, mais pourra contribuer à l'évaluation (sous forme de bonus par exemple).

#### Barème :

QCM : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.

Compréhension écrite (8 questions x 3) : 24 points

Test lexical (12 questions x 3) : 36 points

Test grammatical (12 questions x 3) : 36 points

Courrier : 24 points

Total : **120 points**

**UC B31.2 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve orale)**

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

**Durée** : 45 minutes

**Préparation (25 min)**

Le candidat tire au sort un document iconographique parmi un choix de 6 à 12 documents et doit préparer une présentation et un commentaire en réaction à ce document.

Le document iconographique est une photographie, un dessin, un graphique ou un montage de plusieurs de ces éléments portant sur les thèmes du référentiel et des sujets d'actualité s'y rapportant.

Le candidat peut prendre des notes mais uniquement comme support d'oral ; toute lecture mot à mot in extenso sera sanctionnée.

**Passation (20 min)****1. Présentation et commentaire**

Présentation et commentaire par le candidat du document iconographique.

L'examineur doit laisser au candidat le temps de s'exprimer seul afin de juger de la logique du discours.

**2. Entretien**

Entretien entre l'examineur et le candidat sur le document.

**3. Test de compréhension orale**

L'examineur lit au candidat un texte de 150 mots maximum (portant sur les thèmes du référentiel et sujets d'actualité s'y rapportant) et lui pose 6 questions de compréhension.

Les questions sont posées au fur et à mesure de la lecture du texte ; chaque passage n'est lu qu'une seule fois. La prise de notes est autorisée (l'exercice porte sur la compréhension et non sur la mémorisation au sens strict).

**4. Entretien**

Entretien sur la spécialité professionnelle du candidat (expérience acquise ou en cours, projet tutoré, spécialisation présente et future...)

**Liste des thèmes de l'épreuve de Langue Vivante****1. L'Europe**

- La citoyenneté européenne ;
- Les institutions politiques européennes (Il s'agit d'entraîner les élèves à la compréhension et à l'utilisation d'un vocabulaire spécifique et non de reprendre le cours préparant à l'UE A).

**2. Le monde du travail (vu d'une manière générale)**

- Les relations humaines ;
- Les aspects sociaux (aménagement du temps de travail / formation / conflits / délocalisation...);
- Les conditions de travail dans le(s) pays européen(s) de la LV (Langue Vivante) choisie par l'étudiant.

**3. Économie générale**

- La monnaie et les marchés financiers ;
- La mondialisation.

**4. Vie pratique**

- Lettre d'entreprise : demande de renseignements, proposition, commande, réservation... (Le but est de rester dans une utilisation de base, commune à tout poste occupé dans l'entreprise, l'épreuve étant commune à tous les Bachelors Européens) ;
- Offres d'emploi (lecture et réponse) ;
- Le téléphone : expressions-types / appels / réceptions d'appels...

- 5. **Communication**
  - Relations publiques, publicité ;
  - Nouveaux moyens technologiques de communication.
- 6. **Arts, culture et patrimoine**
  - Histoire, civilisations et sociétés ;
  - Grands courants de pensées.
- 7. **Sujets d'actualité**
  - Grands sujets de politiques européennes et internationales ;
  - Sujets de société : environnement, santé...

**Notation de l'épreuve orale - Capacités évaluées :**

1- Facultés d'expression - Aisance	20 pts
2- Compréhension orale (situation d'entretien et test de compréhension)	30 pts
3- Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4- Correction grammaticale	20 pts
5- Organisation logique du discours	20 pts
6- Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	10 pts
<b>Total</b>	<b>120 pts</b>

**E. Coefficient et crédits ECTS**

L'épreuve écrite UC B31.1 vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 crédits ECTS.

L'épreuve orale UC B31.2 vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 crédits ECTS.

**UE A**

Culture et Citoyenneté  
Européennes

## UC A2

## Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action

## A. Objectifs

- Comprendre le modèle européen et ses particularités, aux plans historique et culturel ;
- Acquérir des connaissances précises sur les institutions européennes et leur fonctionnement ;
- Comprendre le modèle européen d'un point de vue réglementaire et juridique ;
- Acquérir un ensemble de savoirs nécessaires pour envisager la création d'une activité économique dans un pays de l'Union européenne.

## B. Formation

L'unité capitalisable A2 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 40 à 60 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Chapitre 1 : Géopolitique de l'Europe</b> → Fiches CCE soumises à évaluation : 1, 2, 3	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géographie : le continent européen, un isthme avec des limites naturelles et conventionnelles</li> <li>• Identité européenne façonnée par l'histoire depuis 2000 ans à partir des socles hellénique, romain et judéo-chrétien</li> <li>• Identité européenne portée par de grands mouvements de pensée (Renaissance au XV<sup>ème</sup> siècle, Humanisme au XVI<sup>ème</sup> siècle, Lumières au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Romantisme au XIX<sup>ème</sup> siècle)</li> <li>• Le principe des Etats Nations au XIX<sup>ème</sup> siècle et début XX<sup>ème</sup> siècle prend le pas sur l'idée européenne</li> <li>• La renaissance de l'idéal européen aux lendemains de la seconde guerre mondiale</li> <li>• Des critères géopolitiques mais surtout politiques et culturels au cœur de la construction européenne depuis la seconde guerre mondiale</li> </ul>	<i>Connaître la géopolitique et l'histoire de l'Europe pour aborder, comprendre, analyser l'actualité européenne et pour mesurer les enjeux et défis de la construction européenne</i>
<b>Chapitre 2 : Histoire contemporaine de la construction européenne</b> → Fiches CCE soumises à évaluation : 4, 5, 6 → Fiche CCE hors-évaluation : 7	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prémices de la construction européenne de 1945 à 1949</li> <li>• La formation de l'Europe communautaire entre 1946 et 1956</li> <li>• La CEE entre 1957 et 1968</li> <li>• Elargissement et Approfondissement : accélération de deux processus de 1969 à 2000</li> <li>• L'élargissement entre 2004 et 2013</li> <li>• La philosophie politique européenne sur les élargissements de 2003 à nos jours</li> </ul>	<i>Connaître l'histoire contemporaine de la construction européenne à travers notamment les procédés et les moyens mis en œuvre par l'Union européenne (UE) pour répondre aux défis politiques européens et méditerranéens mais également aux défis de la mondialisation</i>

Chapitre 3 : Le fonctionnement de l'Union européenne	
<p>→ Fiches CCE soumises à évaluation : 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22</p> <p>→ Fiche CCE hors-évaluation : 19</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 6 Traités européens               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports et nature dominante</li> </ul> </li> <li>• Le Droit de l'Union européenne (UE)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Sources du Droit communautaire</li> <li>- Fondements de l'UE : principes et implications (primauté, subsidiarité, attribution des compétences) - répartition des compétences avec les domaines d'action                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- valeurs démocratiques - économie de marché - 5 libertés fondamentales</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Les 7 Institutions et les 4 principaux Organes européens               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement et objectifs</li> <li>- Interactions entre eux</li> <li>- Interventions du citoyen européen</li> </ul> </li> <li>• Les droits du citoyen européen               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des Droits de l'Homme (la CEDH de 1950 du Conseil de l'Europe et la Charte des droits fondamentaux de 2000 de l'Union européenne)</li> <li>- Droits liés à la citoyenneté européenne</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Connaître et comprendre le Droit de l'Union (ou Droit communautaire) : ce qu'il recouvre et de quelle manière, son fonctionnement et ses rouages, sa protection de plus en plus accrue vis-à-vis du citoyen européen, et ce qu'il implique pour aujourd'hui et pour demain</i></p> <p><i>Comprendre et assimiler le transfert ou le partage volontaire de la souveraineté des Etats à l'UE qui les représente</i></p> <p><i>Intégrer l'objectif pratique : savoir utiliser les principes de l'UE dans l'environnement personnel ou professionnel (par tous citoyens européens, étrangers, étudiants, professionnels installés en Europe ou à l'étranger)</i></p> <p><i>Comprendre que le citoyen (dans son acception la plus large) est le destinataire final des règles édictées par l'UE</i></p> <p><i>Comprendre que les règles et les droits issus de l'UE et du Conseil de l'Europe sont protecteurs des intérêts du citoyen</i></p>
Chapitre 4 : Enjeux, défis et avenir de la construction européenne	
<p>→ Fiche CCE soumise à évaluation : 23</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'avenir de l'UE conditionné par les défis européens et mondiaux</li> <li>• Son avenir : Union fédérale ? Union resserrée à cercles concentriques ? Union de libre-échange ? Reprise totale de la souveraineté des Etats ?</li> </ul>	<p><i>Mesurer les enjeux et défis européens et mondiaux (drogue, immigration, populisme...) pour mieux cerner les desseins à venir de la construction européenne</i></p>
Chapitre 5 : L'Union européenne, l'Europe et le monde	
<p>→ Fiches CCE soumises à évaluation : 24, 26, 27, 28, 29</p> <p>→ Fiches CCE hors-évaluation : 25, 30, 31</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Organisations internationales               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil de l'Europe</li> <li>- L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)</li> </ul> </li> <li>• Les OING et leur rôle</li> </ul>	<p><i>Comprendre le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) fondées sur les valeurs communes que sont la démocratie, la prééminence du droit et le respect des droits de l'homme</i></p> <p><i>Appréhender le rôle participatif et contributif des OING aux débats politiques européens et internationaux</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instruments internationaux d'accueil des migrants</li> <li>• La protection des minorités nationales en Europe</li> </ul>	<p><i>Appréhender l'accueil des migrants en Europe à travers certains instruments internationaux à l'échelon mondial, international et européen</i></p> <p><i>Appréhender la difficile conciliation de la reconnaissance et de la garantie des droits aux minorités nationales par l'Europe avec les droits inaliénables de l'homme et les systèmes politiques et juridiques de certains Etats</i></p>
<p><b>Chapitre 6 : Focus sur la corruption – Module construit en partenariat avec le GRECO</b></p> <p>→ Fiches CCE soumises à évaluation : 32, 33</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la corruption</li> <li>• Les différentes formes de corruption</li> <li>• Cartographier et mesurer la corruption</li> <li>• Les causes de la corruption</li> <li>• Endiguer la corruption</li> <li>• Les standards internationaux de lutte contre la corruption</li> </ul>	<p><i>Appréhender les conséquences de la corruption</i></p> <p><i>Connaître les termes spécifiques du vocabulaire de la lutte contre la corruption</i></p> <p><i>Distinguer les moyens de lutte contre la corruption, en aval et en amont</i></p> <p><i>Appréhender les enjeux de la dimension internationale de la lutte contre la corruption</i></p>



### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- 32 fiches de synthèse comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve ;
- 2 notes de synthèse distinguant le contenu essentiel à retenir pour l'évaluation ;
- Deux e-books en appui à l'apprentissage : *L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle* et *La construction européenne, ses institutions dans le cadre international* ;
- De très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

**Durée** : 40 minutes

**Nombre de questions** : 40 questions

**Nombre de propositions** : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

**Total de points** : 120

Le barème de notation est le suivant :

- **+ 3 points par bonne réponse**
- **0 point par réponse erronée**
- **0 point par non-réponse**

**NB** : Formation en présentiel : heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

### E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 1 et permet de capitaliser 3 crédits ECTS.

## UC A3

## Le management interculturel et les ressources humaines

## A. Objectifs

- S'approprier certains codes culturels afin de comprendre leurs impacts dans les relations interpersonnelles ;
- Accompagner et favoriser la mobilité des salariés et des talents afin de leur permettre d'évoluer dans un contexte international.

## B. Formation

L'unité capitalisable A3 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Le management interculturel et les ressources humaines en Europe** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 40 à 60 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Partie 1 : Le management interculturel en Europe</b>	
<b>La nature de la culture et ses effets au sein de l'environnement de professionnel</b>	
<b>1. Les grandes composantes de la culture européenne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases ethnique, linguistique et religieuse</li> <li>• Fondements économiques, technologiques et politiques</li> <li>• Culture et style de vie</li> <li>• Education et culture</li> </ul>	<i>Analyser l'origine des cultures pour comprendre leur impact sur les valeurs fondamentales de l'individu</i>
<b>2. La gestion d'une équipe multiculturelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité ethnique</li> <li>• Diversité linguistique</li> <li>• Les discriminations</li> </ul>	<i>Comparer les différentes cultures pour comprendre la relation entre la culture et le comportement au travail</i>
	<i>Reconnaître la diversité des influences au sein d'une équipe et percevoir les effets de la diversité culturelle</i>
	<i>Analyser les filtres culturels et les intégrer dans la gestion des équipes</i>
<b>La communication dans une organisation internationale</b>	
<b>1. Valeurs fondamentales et dimensions culturelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Edward T. Hall et les dimensions cachées</li> <li>• Geert Hofstede et les enjeux de la diversité culturelle</li> <li>• L'analyse interculturelle de Fons Trompenaars</li> <li>• Edgar Schein et la notion de culture d'entreprise</li> </ul>	<i>Communiquer pour gérer la diversité culturelle et transformer les différences en atouts pour accroître la performance de l'activité</i>
<b>2. La culture d'entreprise ou d'organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction des valeurs de l'entreprise</li> <li>• Enjeux éthiques et enjeux d'images</li> </ul>	<i>Déterminer les principes de l'identité d'une entreprise pour fédérer les équipes autour de valeurs et d'éléments de langage</i>



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la culture d'entreprise</li> </ul>	<p><i>Considérer l'impact psychologique de la culture pour le concilier aux objectifs des organisations supranationales</i></p>
<p><b>La complexité de la culture et le management des conflits culturels</b></p>	
<p><b>1. Culture générationnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différences générationnelles</li> <li>• Les effets de leviers des contrastes de motivation</li> <li>• Création et gestion d'équipes transgénérationnelles</li> </ul> <p><b>2. Culture européenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identité européenne : un sentiment diffus travaillé par des influences majeures</li> <li>• Une identité historique collective cohabitant avec des identités locales <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Europe et les régions voisines</li> </ul> </li> </ul> <p><b>3. Langue et culture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identité culturelle au risque de la diversité linguistique</li> <li>• Langage et pensée : plurilinguisme et multiculturalisme</li> </ul> <p><b>4. La résolution des conflits culturels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proactivité et réactivité</li> <li>• Méthodes et cas particuliers</li> </ul>	<p><i>Distinguer les modes de pensée et la langue des générations pour réunir des équipes multigénérationnelles autour d'un projet commun</i></p> <p><i>Utiliser les différences générationnelles pour garantir la transmission des compétences</i></p> <p><i>Appréhender la place de l'Europe dans le monde par son histoire, ses fondements et son contexte géopolitique pour mesurer les contraintes et opportunités associées</i></p> <p><i>Analyser le marché européen, en différenciant les contextes propres à chaque pays et leurs savoir-faire, afin de rayonner dans le monde</i></p> <p><i>Utiliser des langues et leur dimension culturelle pour intégrer les mécanismes d'échanges culturels, artistiques, économiques</i></p> <p><i>Communiquer et appréhender les différences culturelles en Europe pour construire dans la diversité une pensée convergente</i></p> <p><i>Maîtriser les outils de gestion des conflits culturels et reconnaître la nécessité d'inscrire la démarche de gestion dans un processus long</i></p>
<p><b>Partie II : Les ressources humaines en Europe</b></p>	
<p><b>Les notions essentielles du droit du travail en Europe</b></p>	
<p><b>1. La hiérarchie des sources du droit</b></p> <p><b>2. La durée du travail en Europe</b></p> <p><b>3. Les salaires en Europe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparités salariales</li> <li>• Charges sociales et coût du travail</li> </ul> <p><b>4. Mobilité internationale au sein d'une organisation internationale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détachement : statut et exemple contractuel</li> <li>• Expatriation : statut et exemple contractuel</li> <li>• Transfert : statut et exemple contractuel</li> </ul>	<p><i>Connaître les aspects pratiques et le cadre légal en matière de ressources humaines en Europe pour déployer des mesures liées au droit du travail</i></p> <p><i>Adapter la gestion des RH en fonction des écarts constatés dans les pays européens pour garantir la performance de la structure sur les différents sites d'implantations européens</i></p> <p><i>Gérer les mouvements de personnel pour accompagner le développement d'une organisation à l'international en comprenant l'intérêt et les risques à la fois pour le salarié et l'entreprise</i></p>

<p><b>5. Les métiers au sein des institutions européennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre des institutions de l'Union européenne : métiers, carrières et Service Volontaire Européen (SVE)</li> <li>• Dans le cadre du Conseil de l'Europe : agents permanents et agents temporaires</li> </ul>	<p><i>Appréhender les spécificités contractuelles et statutaires des salariés des institutions européennes</i></p>
<p><b>Les formalités d'immigration dans un cadre professionnel</b></p>	
<p><b>1. Les espaces européens et leurs enjeux respectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Espace Economique Européen</li> <li>• L'Union européenne</li> <li>• L'espace Schengen</li> </ul> <p><b>2.Exemples de formalités administratives par pays</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemagne</li> <li>• Belgique</li> <li>• France</li> <li>• Royaume-Uni</li> <li>• Suède</li> </ul>	<p><i>Appliquer et suivre les formalités d'immigration pour accompagner la mobilité internationale et participer au pilotage de projets spécifiques liés à la mobilité des talents</i></p>
<p><b>Les systèmes de protection sociale en Europe</b></p>	
<p><b>1. L'émergence de la protection sociale en Europe : nouvelle forme de responsabilité des États envers les citoyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration universelle des Droits de l'Homme et premiers systèmes assurantiels</li> <li>• Organisation Internationale du Travail (OIT)</li> </ul> <p><b>2. Le Conseil de l'Europe et la mobilité des travailleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte sociale européenne (1961)</li> <li>• Code européen de sécurité sociale (1964)</li> <li>• Les conventions bilatérales et multilatérales de sécurité sociale entre États</li> </ul> <p><b>3. L'Union européenne : des premiers traités à la Carte européenne d'assurance maladie</b></p>	<p><i>Appréhender les enjeux culturels de la protection sociale en Europe</i></p> <p><i>Mettre en place et respecter les règles de la protection sociale applicables au sein des différents pays d'Europe pour faciliter la mobilité professionnelle et protéger les salariés</i></p> <p><i>Connaître les possibilités de liaison entre régimes des différents pays de l'U.E. pour renforcer l'ouverture à l'internationale de l'entreprise</i></p> <p><i>Comprendre le fonctionnement général des différentes branches de protection sociale dans les pays de l'U.E.</i></p> <p><i>Mettre en place un système de veille des évolutions en matière de règles de la protection sociale en Europe</i></p>

<b>4. Les tendances actuelles en matière de sécurité sociale en Europe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux défis</li> <li>• Variables d'ajustement</li> </ul>	
<b>La responsabilité sociale des entreprises (RSE)</b>	
<b>1. LA RSE : définition et enjeux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des origines au concept : entre volontarisme et obligation</li> <li>• Définition de la RSE : entre enjeux sociaux et sociétaux</li> </ul>	<i>Comprendre les enjeux liés à la Responsabilité sociale des entreprises en Europe et les envisager comme des leviers d'action pour renforcer l'entreprise</i>
<b>2. Le périmètre de la RSE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes directrices</li> <li>• La notion de sphère d'influence</li> <li>• La RSE et les institutions européennes</li> </ul>	<i>Appréhender le rôle de la Responsabilité sociale des entreprises dans la part croissante des enjeux sociaux dans le développement durable aux côtés des enjeux économiques et environnementaux</i>
<b>3. La question sociale au cœur de l'entreprise : les textes de références de la RSE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RSE et RH, prise en compte des risques psychosociaux</li> <li>• Respect des Droits de l'Homme et lutte contre les discriminations</li> </ul>	<i>Comprendre comment la responsabilité sociale des entreprises impacte la gestion des ressources humaines dans un contexte européen</i>

### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- 12 notes de synthèse comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve ;
- Un e-book en appui à l'apprentissage : *Le Management Interculturel et les Ressources Humaines en Europe* ;
- De très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

**Durée** : 40 minutes

**Nombre de questions** : 40 questions

**Nombre de propositions** : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

**Total de points** : 120

Le barème de notation est le suivant :

- **+ 3 points par bonne réponse**
- **0 point par réponse erronée**
- **0 point par non-réponse**

**NB** : Formation en présentiel : Heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

### E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 3 crédits ECTS.



Federation for **ED**ucation in **EU**rope  
Fédération Européenne Des Ecoles  
[www.fede.education](http://www.fede.education)



INGO holding participatory status with the Council of Europe  
*OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe*  
INGO holding consultative status with La Francophonie  
*OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie*

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE  
[www.fede.education](http://www.fede.education) - [fede@fede.education](mailto:fede@fede.education)

Adresse: Résidence DRARGA Appt N°61, 4ème étage,  
Avenue Yaacoub El Mansour, Gueliz, 40000 -Marrakech  
Fixe: +212 524 43 87 68 / Whatsapp: +212 625 88 17 53  
Email: [contact@mmgschool.education](mailto:contact@mmgschool.education)